

Fermeture de l'établissement pour la période estivale : 17 juillet au 24 août 2026

Chers parents,

Toute l'équipe du Cours Fénelon se réjouit de préparer la rentrée de votre enfant. Cette circulaire rassemble les informations pratiques et organisationnelles utiles pour bien démarrer l'année : horaires, réunions, transports, santé, vie scolaire... N'hésitez pas à la conserver à portée de main durant les premières semaines de septembre.

1. Rentrée des classes

COLLÈGE : Mardi 01 septembre

- 6^e : 9h à 12h (Accueil des familles de 6^e de 9h à 10h, en salle polyvalente)
- Collège ULIS TFC : 9h30-12h
- 5^e : 10h à 12h
- 4^e : 14h30-16h30
- 3^e : 13h30-16h30

Début des cours le mercredi 02 septembre (selon l'emploi du temps semaine A). Le service des transports scolaires ne fonctionnant que le matin et le soir, les élèves devront rentrer par leurs propres moyens à la sortie du midi, le mardi 01 septembre.

LYCÉE : Mercredi 02 septembre

- 2^{de} : 9h à 11h30
- 1^{re} : 10h à 12h
- T^{le} : 14h à 16h

Début des cours le jeudi 03 septembre (selon l'emploi du temps semaine A).

2. Réunions de rentrée avec les parents

- **6^e : Jeudi 03 septembre de 17h45 à 19h**
- Réunion de parents avec l'équipe pédagogique, le référent pédagogique, l'éducateur, le représentant de l'Apel Fénelon.
- **5^e - 4^e - 3^e : Lundi 07 septembre de 17h45 à 19h**
- Réunion de parents avec le professeur principal, le référent pédagogique, l'éducateur.
- **2^{de} : Mardi 08 septembre de 17h45 à 19h**
- Réunion de parents avec l'équipe pédagogique, le référent pédagogique, l'éducateur, le représentant de l'Apel Fénelon.
- **1^{re} - T^{le} : Jeudi 17 septembre de 17h45 à 19h**
- Réunion de parents avec le professeur principal, le référent pédagogique, l'éducateur.

3. Distribution des manuels scolaires

COLLÈGE : les manuels seront distribués le mardi 01 septembre.

Un chèque de 200 € (non encaissé) en garantie du prêt des manuels est demandé aux familles. Le jour de la distribution, les élèves devront se présenter avec ce chèque, à l'ordre de « Association scolaire Fénelon ». Merci de ne pas le dater. Il sera rendu en fin d'année scolaire en fonction de l'état des livres. Toute dégradation entraînera la non-restitution du chèque de garantie et la facturation des manuels dégradés.

LYCÉE : Les élèves de Seconde et les élèves de Première et Terminale arrivant au Cours Fénelon recevront une tablette numérique intégrant les manuels scolaires. Elle est subventionnée par le Conseil régional. Il n'y a pas à fournir de chèque en garantie car la tablette appartiendra à l'élève.

4. Sorties d'intégration / de cohésion (sous réserve de directives Vigipirate)

- 6^e : Mercredi 09 septembre de 8h à 12h : matinée d'intégration sur les plages du Mourillon. Une circulaire précisant les modalités sera distribuée à la rentrée.
- 2^{de} : Vendredi 25 septembre de 8h à 16h : journée de cohésion à la Castille (prévoir pique-nique et co-voiturage). Une circulaire précisant les modalités sera distribuée à la rentrée.

5. Amplitude horaire de travail

- Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h à 12h05 / 13h30 à 16h35 (6^e-5^e) ou 17h35 (autres niveaux)
- Mercredi : 8h à 12h05 (collège et 2^{de}) ou 17h35 (1^{re} et T^{le})
- Un accueil est possible à partir de 7h30 et jusqu'à 17h35 (étude surveillée).

6. Sécurité aux abords de l'établissement

Pour garantir la sécurité des enfants, le tronçon de route devant l'entrée principale est **interdit à la circulation de 7h30 à 8h30 et de 16h à 17h15**. Merci de ne pas stationner sur les voies piétonnes ou de circulation, et, par égard pour nos voisins, de ne pas bloquer les accès des propriétés et résidences environnantes.

Notre pays étant toujours placé en alerte « Vigipirate - Urgence attentat », nous rappelons qu'aucun regroupement ni stationnement n'est autorisé devant et aux abords immédiats de l'établissement.

7. Accès des élèves à l'établissement

Chaque élève du collège et du lycée dispose d'un badge magnétique personnel lui permettant d'accéder à l'établissement et de badger à la restauration. Ce badge, synchronisé en temps réel avec son emploi du temps, autorise ou non les sorties de l'établissement.

Les élèves déjà scolarisés au Cours Fénelon conservent leur badge, qui se met à jour automatiquement. Les nouveaux élèves recevront le leur le jour de la rentrée. En cas de perte, un nouveau badge est délivré et facturé à la famille.

8. Carnet de correspondance

Un carnet de correspondance, remis à chaque élève, constitue le lien constant entre les parents, l'élève et les enseignants : il doit être conservé en permanence par l'élève. En cas de perte, un nouveau carnet est délivré et facturé à la famille.

9. Accompagnement spécifique

Si votre enfant bénéficie d'un PAP, d'un PPS ou d'une notification MDPH, merci de vous rapprocher du référent « École inclusive », Emmanuel TILMONT (0494469650).

10. Santé

Une « fiche urgence » sera remise à votre enfant le jour de la rentrée. Merci de la compléter et de la remettre à l'éducateur pour le vendredi 4 septembre. Ce document pouvant comporter des informations médicales confidentielles peut être transmis sous enveloppe cachetée. Si besoin, l'infirmière scolaire, Pascale Peton (06 60 64 44 94), est joignable à partir du 27 août.

Un « Point Écoute » accueille les élèves du collège et du lycée : cet espace d'expression leur permet d'évoquer les difficultés qu'ils peuvent rencontrer. Les modalités pratiques (horaires, prise de rendez-vous) seront communiquées en début d'année.

11. Restauration

Le service début le jeudi 03 septembre pour les collégiens et les lycéens.

Élèves de Première et Terminale : Les élèves peuvent continuer à déjeuner au self ou accéder à la restauration rapide de la cafétéria (le « ZAP »). Ils sont autorisés à sortir de l'établissement entre 12h05 et 13h30. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant quitte l'établissement, il restera sous notre responsabilité. Vous trouverez un formulaire à ce sujet dans le carnet de correspondance.

12. Transports scolaires

Mis en place par la Communauté de communes, les transports scolaires fonctionnent tous les jours ; la priorité est donnée aux élèves du primaire. Les élèves concernés doivent retirer leur titre de transport dans les points de vente de la RMTT (nous conseillons de ne pas attendre la fin août pour cette démarche). La carte de transport et l'itinéraire vous seront remis par la suite au centre de la RMTT, sur présentation d'un certificat de scolarité délivré par l'établissement à la rentrée.

Avec la carte « ZOU études », le Conseil régional prend en charge, sur son réseau (TER, lignes express régionales, chemins de fer de Provence), les déplacements entre le domicile et le lieu d'études des collégiens et lycéens de moins de 26 ans.

13. Tenue vestimentaire

Si l'École reconnaît la liberté d'expression des élèves, dans le respect du pluralisme et de la diversité (article 511-2 du Code de l'Éducation), cette liberté demeure limitée par les nécessités de bon fonctionnement de l'éducation. Le Cours Fénelon étant un ensemble scolaire accueillant des élèves du CP à la Terminale, qui se côtoient sur les cours de l'établissement, il est donc demandé aux élèves d'avoir une tenue correcte, conforme aux activités scolaires et à un principe d'exemplarité vis-à-vis des plus jeunes.

Il n'appartient pas au Cours Fénelon d'édicter des exemples de tenue correcte, c'est pourquoi nous invitons les parents, premiers éducateurs de leur enfant, à être vigilants sur ce point.

14. Objets personnels et connectés

Collège : L'usage du téléphone portable ou de tout appareil numérique connecté est interdit (sauf autorisation spécifique d'un adulte de l'établissement dans le cadre d'une activité pédagogique). L'établissement décline toute responsabilité en cas de perte, de dégradation ou de vol. Nous invitons les parents à la vigilance concernant l'accès de leur enfant aux réseaux sociaux. Pour rappel, ils sont interdits aux moins de 15 ans.

Lycée : L'usage du téléphone portable ou de tout appareil numérique connecté est interdit sauf dans certains lieux dédiés, ou sur autorisation spécifique d'un adulte de l'établissement dans le cadre d'une activité pédagogique.

15. Association sportive du Cours Fénelon

Des activités sportives sont proposées à tous les élèves sur la pause méridienne ou le mercredi de 13h30 à 16h35. Les inscriptions se feront auprès des professeurs d'EPS à la rentrée.

16. APEL du Cours Fénelon

L'Association des Parents d'Élèves (APEL) du Cours Fénelon est une association qui compte 15 membres élus pour trois ans. Chaque rentrée, lors de l'Assemblée Générale, des places se libèrent et l'APEL est à la recherche de nouveaux membres. Quels que soient vos talents, vos compétences, vos envies, si vous avez un peu de temps, n'hésitez pas à nous rejoindre. Nous sommes toujours à la recherche de bonnes idées, de bonnes volontés, toujours dans le but de soutenir le projet éducatif.

Cette année, l'Assemblée Générale se tiendra le **jeudi 24 septembre à 18h30**. Elle sera précédée, à 18h, d'une courte "formation" pour les PACO (PARENTS CORRESPONDANTS) et suivie d'un pot d'accueil. Venez nombreux pour y découvrir les projets de l'année !

17. Dates à retenir

- Mardi 29 septembre à 17h : Messe de rentrée de l'établissement
- Mercredi 07 octobre : Réunion pédagogique → ⚠ **Pas de cours ce jour-là**
- Samedi 14 novembre 9h à 13h : Portes Ouvertes École-Collège-Lycée
- Jeudi 10 décembre de 13h à 19h : Réunion parents-professeurs (la prise de rendez-vous individuel se fera par École Directe) → ⚠ **Pas de cours cet après-midi-là**
- Jeudi 07 janvier à 18h : Présentation du lycée aux parents des élèves de Troisième (visio)
- Samedi 09 janvier : Forum des bacheliers (témoignages des bacheliers de la session 2026 auprès des élèves de Seconde, Première et Terminale)
- Lundi 11 janvier à 18h : Présentation du cycle terminal aux parents de Seconde (visio)
- Mardi 12 janvier à 18h : Présentation du Supérieur aux parents des élèves de Première (visio)
- Jeudi 14 janvier à 18h : Présentation de Parcoursup aux parents des élèves de Terminale (visio)

18. Inscriptions 2027-2028

Pour la rentrée 2027, les demandes de première inscription au collège ou au lycée seront à télécharger sur le site internet (www.coursfenelon.com) à partir du 16 novembre 2026.

19. Vacances scolaires 2026-2027

- **Toussaint** : du vendredi 16 octobre 2026 au soir au lundi 04 novembre 2026
- **Noël** : du vendredi 18 décembre 2026 au soir au lundi 05 janvier 2027
- **Hiver** : du vendredi 19 février 2027 au soir au lundi 08 mars 2027
- **Printemps** : du vendredi 16 avril 2027 au soir au lundi 03 mai 2027

- **Fin des cours** (Établissement centre d'examen) : ⚠ **sous réserve des dates d'examens**
 - **Première** : Vendredi 04 juin à 12h05
 - **Terminale** : Vendredi 04 juin à 16h35
 - **Seconde** : Mercredi 09 juin à 12h05 (stages de fin d'année du 14 au 25 juin)
 - **Troisième** : Vendredi 18 juin à 12h05
 - **Quatrième, Cinquième, Sixième** : Vendredi 24 juin après les cours

Laurence BÉRAUD-SCHMITT
Chef d'établissement coordinateur